



SNUDI.FO 86

l'indépendance
au service des personnels

Snudi-FO86 - snudifo86@gmail.com - www.snudifo86.org

Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85 - 21 bis rue A. Orillard - 86035 POITIERS CEDEX

A Mme l'Inspectrice Académique
DSDEN de la Vienne

Poitiers, le 12 juin 2026

Objet : Demande d'annulation de la création des quatre postes PAS dans la Vienne.

Madame la Directrice académique,

Le 11 mai 2026, l'Assemblée nationale s'est prononcée contre la généralisation des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS), marquant ainsi une remise en cause politique majeure de ce dispositif.

Lors du CSA du 30 mars dernier, vous avez programmé la création de quatre postes PAS dans le département.

Nous déplorons que le déploiement des PAS s'effectue au détriment des postes d'enseignants devant élèves, par des fermetures de classes qui auraient pu être évitées.

Nous déplorons également que des personnels spécialisés titulaires du CAPPEI soient affectés à des fonctions de pilotage alors que leurs compétences sont aujourd'hui indispensables auprès des élèves, des équipes pédagogiques et des dispositifs spécialisés confrontés à des besoins toujours plus importants.

Au regard du vote intervenu à l'Assemblée nationale, nous vous demandons de renoncer à la création de ces quatre postes PAS et d'affecter les moyens correspondants au maintien des classes dont la fermeture a été annoncée ainsi qu'à la création des postes nécessaires dans les écoles du département.

Nos revendications demeurent :

- L'abandon des PAS et des PIAL ;
- L'annulation de toutes les suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires ;
- Le maintien et le développement des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Un statut et un véritable salaire pour les AESH, avec 24 heures pour un temps plein.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet et vous prions d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de nos salutations distinguées.

Fabien Vasselin

Pour la SNUDI-FO 86